

Le Maire de la Ville de Mourenx

Vu l'article L 2122.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération N°10 du Conseil Municipal du 2 juin 2020 portant délégation de compétences au Maire,

Considérant le besoin de modifier et de compléter la grille tarifaire relative aux locations payantes de salles municipales (réunions, spectacles, polyvalentes...)

### **DÉCIDE**

#### **ARTICLE UNIQUE :**

De fixer les tarifs de location des salles municipales (réunions, spectacles, polyvalentes...) tels que précisés en annexe.

Fait à Mourenx, le 10 février 2023



**Patrice LAURENT,**



**TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES A MOURENX**

Annexe de la décision 10-2023 du 10 février 2023

**Chèque de caution, applicable à l'ensemble des loueurs de salles (particuliers, associations, syndicats, entreprises...).** Pour les locations des salles Blazy, Ponts Jumeaux, Bichendaritz, Point du Jour et salles de spectacle MJCL et Balavoine un chèque de caution de 150€, à l'ordre du Trésor Public, est demandé lors du dépôt de dossier. Ce chèque ne sera restitué en cas de dégradations, d'absences lors des états des lieux d'entrée ou de sortie ou si la salle et les matériels mis à disposition (tables, chaises, sanitaires...) sont restitués dans un niveau de propreté insuffisant. S'il s'agit d'un manque de nettoyage, le loueur aura cependant la possibilité de reprendre celui-ci pendant la matinée (9h-12h) en vue de récupérer son chèque de caution.

**Point du Jour ou Bichendaritz**

Associations mourennoises recevant une subvention + Partis Politiques représentés au Conseil Municipal + Syndicats	Bénéficiaire d'un nombre de gratuits annuelles selon le règlement joint, puis application du tarif résident	
	Fêtes familiales (anniversaires, baptême...)	Mariages, Congrès, manifestations, Réveillons, Concert
<b>Location journée en semaine et week-end</b>		
Résidents	100,00 €	170,00 €
Non résidents	180,00 €	340,00 €
<b>Location jour(s) supplémentaires(s) accolé(s) au week-end (lundi-vendredi)</b>		
Résidents	50,00 €	
Non résidents	100,00 €	

**Salle Polyvalente Louis Blazy**

Associations mourennoises recevant une subvention + Partis Politiques représentés au Conseil Municipal + Syndicats	Bénéficiaire d'un nombre de gratuits annuelles selon le règlement joint, puis application du tarif résident	
	Fêtes familiales (anniversaires, baptême...)	Mariages, Congrès, manifestations, Réveillons, Concert
<b>Location journée en semaine et week-end</b>		
Résidents	250€	450€
Non résidents	500€	650€
<b>Location jour(s) supplémentaires(s) accolé(s) au week-end (lundi-vendredi)</b>		
Résidents	70,00 €	
Non résidents	150,00 €	

**Salle Polyvalente des Ponts Jumeaux Mourenx Bourg**

Associations mourennoises recevant une subvention + Partis Politiques représentés au Conseil Municipal + Syndicats	Bénéficiaire d'un nombre de gratuits annuelles selon le règlement joint, puis application du tarif résident	
	Fêtes familiales (anniversaires, baptême...)	Mariages, Congrès, manifestations, Réveillons, Concert
<b>Location journée en semaine et week-end</b>		
Résidents	250€	450€
Non résidents	500€	650€
<b>Location jour(s) supplémentaires(s) accolé(s) au week-end (lundi-vendredi)</b>		
Résidents	70,00 €	
Non résidents	150,00 €	

**Salles de spectacle MJCL et Balavoine**

Associations mourennoises recevant une subvention + Partis Politiques représentés au Conseil Municipal + Syndicats	Bénéficiaire d'un nombre de gratuits annuelles selon le règlement joint, puis application du tarif résident	
Résidents	300,00 €	
Associations non mourennoises – Associations mourennoises ne recevant pas de subvention, Partis Politiques non représentés au Conseil Municipal	400,00 €	
Autres	400,00 €	

**Bureaux de Permanence 1G-2G-3G Centre Bernard Duquesnois**

Associations mourennoises recevant une subvention + Partis Politiques représentés au Conseil Municipal + Syndicats	Bénéficiaire d'un nombre de gratuits annuelles selon le règlement joint, puis application du tarif résident	
Résidents	20,00 €	
Associations non mourennoises – Associations mourennoises ne recevant pas de subvention, Partis Politiques non représentés au Conseil Municipal	25,00 €	
Autres	35,00 €	

**Salle 4G-5G-6G-7D-8D Centre Bernard Duquesnois**

Associations mourennoises recevant une subvention + Partis Politiques représentés au Conseil Municipal + Syndicats	Bénéficiaire d'un nombre de gratuits annuelles selon le règlement joint, puis application du tarif résident	
Résidents	40,00 €	
Associations non mourennoises – Associations mourennoises ne recevant pas de subvention, Partis Politiques non représentés au Conseil Municipal	60,00 €	
Autres	90,00 €	

**Salle de Conférence Maison du Pays**

Associations mourennoises recevant une subvention + Partis Politiques représentés au Conseil Municipal + Syndicats	Bénéficiaire d'un nombre de gratuits annuelles selon le règlement joint, puis application du tarif résident	
Résidents	50,00 €	
Associations non mourennoises – Associations mourennoises ne recevant pas de subvention, Partis Politiques non représentés au Conseil Municipal	80,00 €	
Autres	100,00 €	